

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

15593

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2460

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

DAVALI HASSAN

Date de naissance :

1950

Adresse :

HABITUELLE

Tél. : 0668 59 26 93

Total des frais engagés : 458,10 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Docteur Anis LAHLOU
NEPHROLOGUE
Angle Bd Ghagdi
e* 2 Rue Kamal El Casablanca
322256148 INP: 091089383

Cachet du médecin :

Date de consultation : 14/02/2013

Nom et prénom du malade : DAVALI HASSAN

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : IM Suffisance Renale, Hemodialyse

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : / /

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
14.02.2023	Gratuit			Docteur Anis ALOU NEPHROLOGUE Amelie Bd Ghandi 2 Rue Khenifiri Casablanca 0512 25 61 48 INP: 09108938

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE DE CASABLANCA 60, Bd El Mahatta - Casablanca TÉL: 05 22 88 77 09 - 05 22 88 77 09 N.P.E 017300	16/3/23	3,18+12

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE MOHAMED GUESOU Abdelrahman Maârif 0522 99 15 30 - Casablanca	14/02/23	B140	140.00

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000
G	35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Centre du Rein

Centre de Néphrologie et d'Hémodialyse

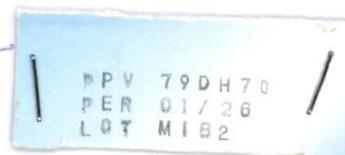
Docteur Anis LAHLOU

Spécialiste en Néphrologie
Maladies des Reins et Hémodialyse
Ancien Interne et Chef de Clinique
des Hôpitaux de Paris
Médaille d'or de la Faculté Cochin
Lauréat de la Faculté
de Médecine de Paris

Casablanca, le 16.03.2023

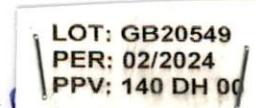
Mr D AVALI

HASSAN.



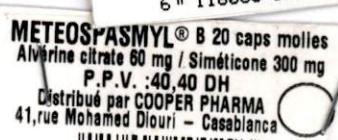
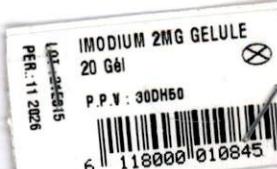
79,70 S.A.F. x 500 µg 11J

140,00 S.A.F. 125/125 à l'application



30,50 IMODIUM 2 g 24P/1J

410,40 METOSpasmyl 24P/1J



PSA'S FDN

24P/1J (1 Boîte) 27,50

PHARMACIE DE CASABLANCA
160, Bd El Mahatta - Casablanca
Tél: 05 22 80 00 77

Docteur Anis LAHLOU
NÉPHROLOGUE
Angle Bd Ghandi
et 2 Rue Kadmiri Casablanca
Tél: 0522 25 61 48 INP: 091089383

مختبر التحاليل الطبية بنعمر - جسوس

Laboratoire d'Analyses Médicales Benamour - Guessous



Dr. BENAMOUR LAZRAK Ilham

Médecin Biologiste

Lauréate de la Faculté de Médecine Paris V

Ancienne Interne des Hôpitaux de Paris

Cyto-Hématologie - Bactério-Virologie - Myco-Parasitologie - Immunologie - Biochimie

Dr. GUESSOUS CHAMI Saida

Pharmacien Biologiste

Lauréate de la Faculté de Pharmacie Paris V

Ancienne Interne des Hôpitaux de Paris

44, Rue Abou Abdellah Nafii Maârif - 20 100 Casablanca - Tél. : 05 22 98 92 15 / 05 22 99 15 30 / 06 62 15 09 33 - Fax : 05 22 98 92 37

Patente 35712064 - I.F. 40703610 - C.N.S.S. 2356906 - ICE : 001615095000046 - E-mail : labolbg@gmail.com

Facture n° 123531

CASABLANCA LE

14/02/2023

Analyses effectuées le: 14/02/2023

Pour.....: **Mr. DAVALI HASSAN**

Sur prescription du: Dr LAHLOU ANIS

Code.....: 3GH9202



Organisme.....: **PRELEVEMENT FAIT AU CENTRE**

Analyses Effectuées:

NFS1=B70 CA=B30 PHOS=B40

Cotation : (B 140)

Montant Net : 140.00 Dh

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :

CENT QUARANTE Dhs 00 Cts





Centre du Rein

Centre de Néphrologie et d'Hémodialyse

Docteur Anis LAHLOU

Spécialiste en Néphrologie

Maladies des Reins et Hémodialyse

Ancien Interne et Chef de Clinique

des Hôpitaux de Paris

Médaille d'or de la Faculté Cochin

Lauréat de la Faculté

de Médecine de Paris

Casablanca, le 14-08-2023

Mr Davali HASSAN.

- NFS, gلو-quettes.
- CAL eau M, phosphore.

Docteur Anis LAHLOU
NÉPHROLOGUE
44, Angle Bd Ghazi
et Rue Kadmiri Casablanca
Tel: 0522 98 92 15 / 0522 99 15 30
Fax: 0522 98 92 37 - Casablanca

LABORATOIRE
ENAMOUR GUESSOUS
44, Abou Abdellah Nafil - Maârif
Tél: 0522 98 92 15 / 0522 99 15 30
Fax: 0522 98 92 37 - Casablanca

LABORATOIRE
ENAMOUR GUESSOUS
44, Abou Abdellah Nafil - Maârif
Tél: 0522 98 92 15 / 0522 99 15 30
Fax: 0522 98 92 37 - Casablanca

مختبر التحاليل الطبية بنعمر - جسموس

Laboratoire d'Analyses Médicales Benamour - Guessous



Dr. BENAMOUR LAZRAK Ilham
Médecin Biogiste

Lauréate de la Faculté de Médecine Paris V
Ancienne Interne des Hôpitaux de Paris

Cyto-Hématologie - Bactério-Virologie - Myco-Parasitologie - Immunologie - Biochimie

Dr. GUESSOUS CHAMI Saida
Pharmacien Biogiste

Lauréate de la Faculté de Pharmacie Paris V
Ancienne Interne des Hôpitaux de Paris

44, Rue Abou Abdellah Nafil Maârif - 20 100 Casablanca - Tél. : 05 22 98 92 15 / 05 22 99 15 30 / 06 62 15 09 33 - Fax : 05 22 98 92 37

Patente 35712064 - I.F. 40703610 - C.N.S.S. 2356906 - ICE : 001615095000046 - E-mail : labolbg@gmail.com

Edition du : 14/02/2023

Matricule : 30214CR1374

**PRELEVEMENT FAIT AU
CENTRE**

Code Patient: 3GH9202 du : 14/02/2023

Mr. DAVALI HASSAN

Médecin: Dr. LAHLOU ANIS

EXAMENS DE SANG HEMATOLOGIE

Analyses	Résultats	Normes	Antécédents
----------	-----------	--------	-------------

NUMERATION GLOBULAIRE (ABX Pentra XL 80)

Globules rouges.....	3.82	M/mm3	Homme (4,0 - 5,5)
Hemoglobine.....	9.6	g/100ml	(13 - 17.5)
Hematocrite	30.3	%	(39 - 54)
V.G.M	79.	μ 3	(80 - 95)
T.C.M.H.....	25.1	pg	(27 - 32)
C.C.M.H.....	31.7	%	(32 - 36)
Globules blancs.....	6380	/mm3	(4 000 - 10 000)

FORMULE LEUCOCYTAIRE

Polynucléaires Neutrophiles: 43	% Soit: 2743 . /mm3 (1800 - 7000)
Polynucléaires Eosinophiles: 3	% Soit: 191. /mm3 (0 - 500)
Polynucléaires Basophiles..: 1	% Soit: 64. /mm3 (0 - 100)
Lymphocytes.....: 41	% Soit: 2616 . /mm3 (1500 - 4000)
Monocytes.....: 12	% Soit: 766. /mm3 (100 - 1000)
TOTAL.....: 100.	%

PLAQUETTES.....	270000	/mm3	(150000 - 450000)
-----------------	--------	------	---------------------

EXAMENS DE SANG BIOCHIMIE

Analyses	Résultats	Normes	Antécédents
----------	-----------	--------	-------------

Phosphore.....	25	mg/1	(25- 45)	41 (01/03/22)
Soit.....: 0.80	mmol/l		(0.80-1.45)	1.31 (01/03/22)
Calcium.....	2.27	mmol/l	(2.15 - 2.70)	2.27 (01/03/22)
Soit: 90.80	mg/l		(86 - 108)	90.80 (01/03/22)

Dr. GUESSOUS Saida
Pharmacien biologiste
44, Abou Abdellah Nafil Maârif
Casablanca
Tel: 0522 98 92 15 / 0522 99 15 30
Fax: 0522 98 92 37

Dr. GUESSOUS .